

Le projet de désimperméabilisation des sols d'Alban



Intervenants :

- Bernard Lafon – Maire d'Alban
- Adrien Fournier – Chef de projet PVD à la CCMAV

L'aménagement de l'îlot Puech

Avant / après :



La place du Docteur Sans



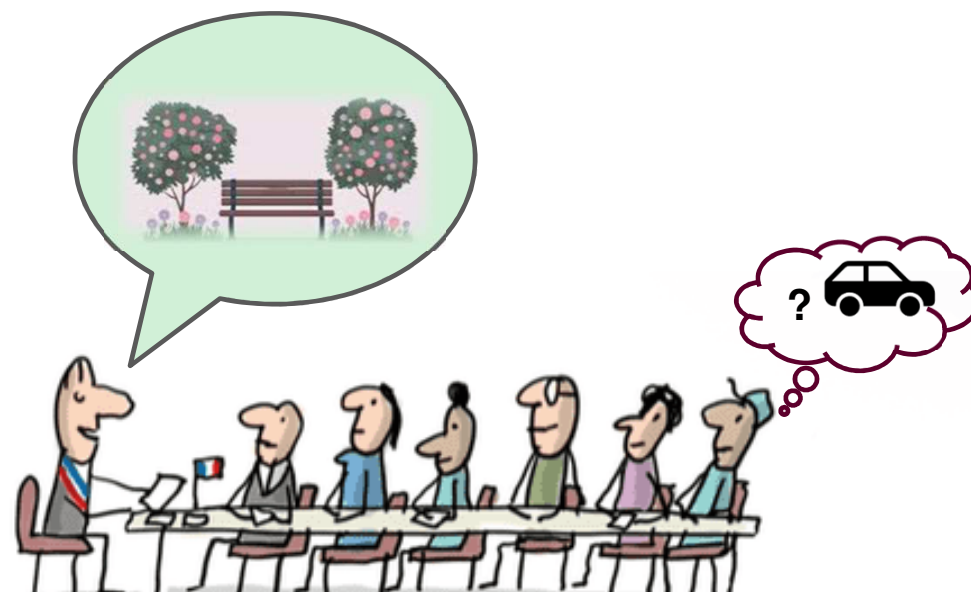
→ 80% de la surface de la place sera désimperméabilisée



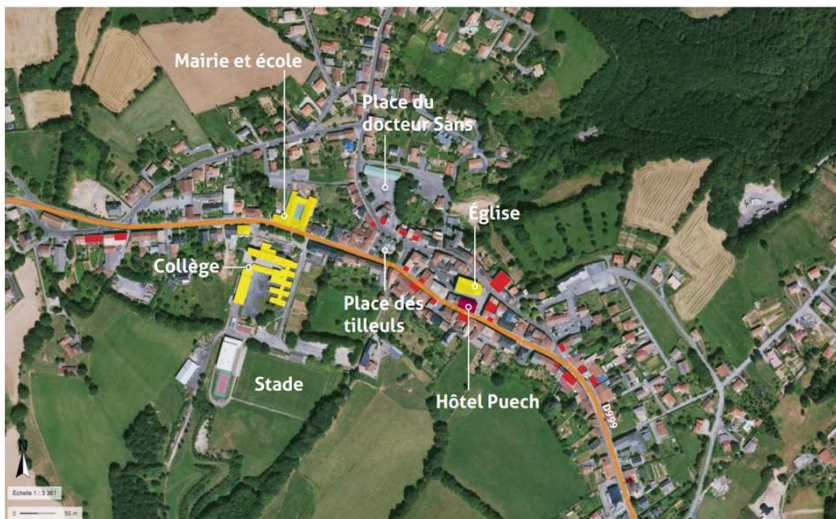
- En 2020, le nouveau conseil municipal souhaite embellir le centre-bourg

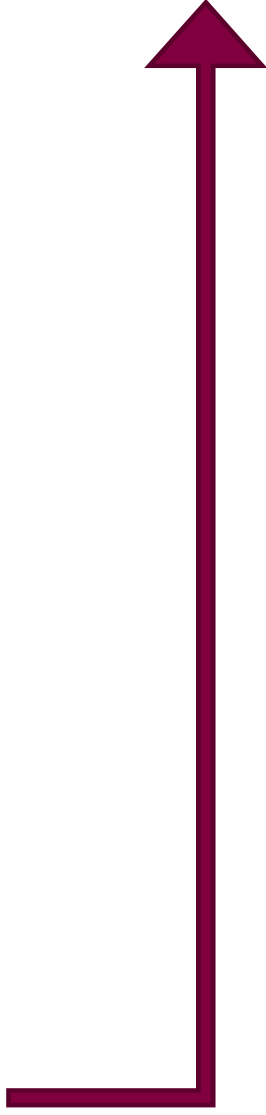
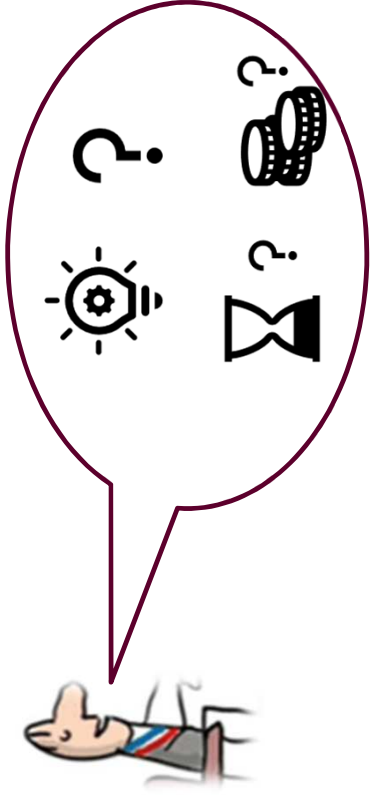
Comment ?

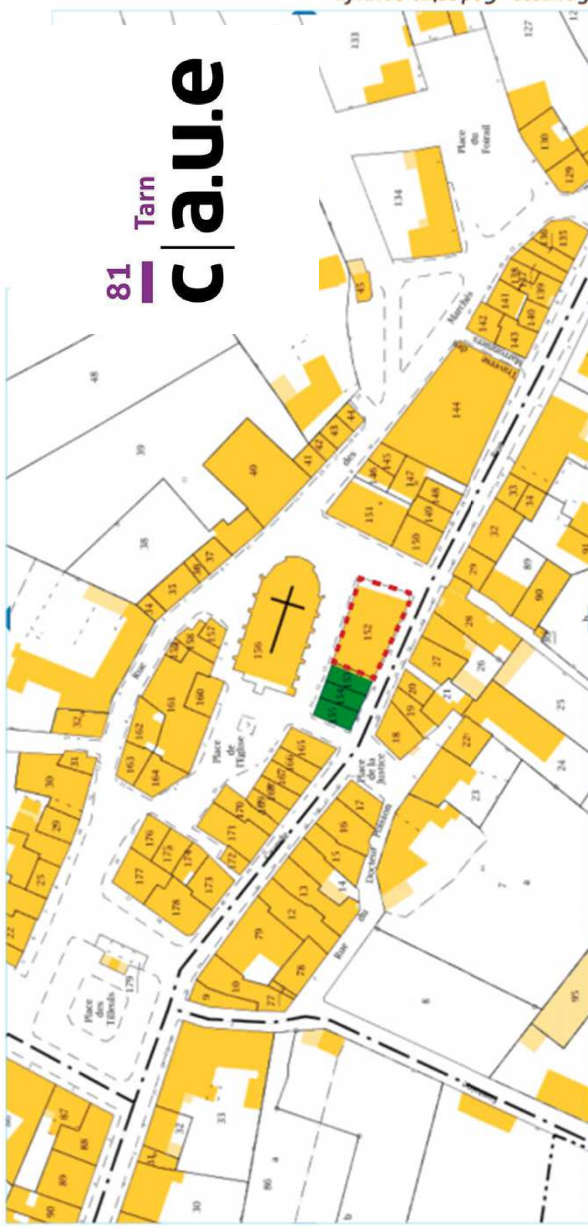
- Changer les surfaces ?
- Verdissement ?



➤ Arrêté de péril sur un immeuble du centre-bourg







Légende :

- ▭ Parcelle et bâti communal prévu à la déconstruction. Surface : 379m²
- ▭ Parcelles bâties dont l'acquisition et la déconstruction est à envisager pour une plus grande cohérence urbaine. Surface : 200m²

Sources : google maps



Bâtiment prévu à la déconstruction



Pas moyen de
financer une telle
opération !



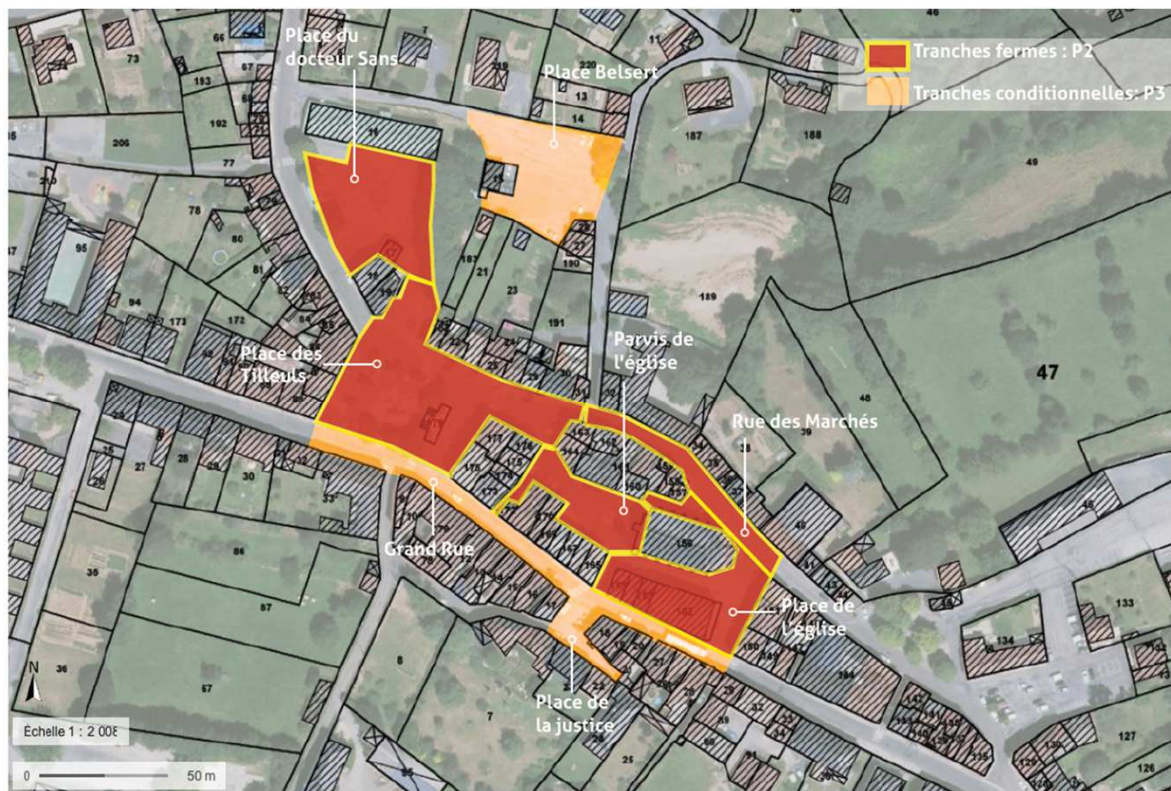
- Négociation avec les propriétaires
- Portage foncier de l'îlot d'immeubles



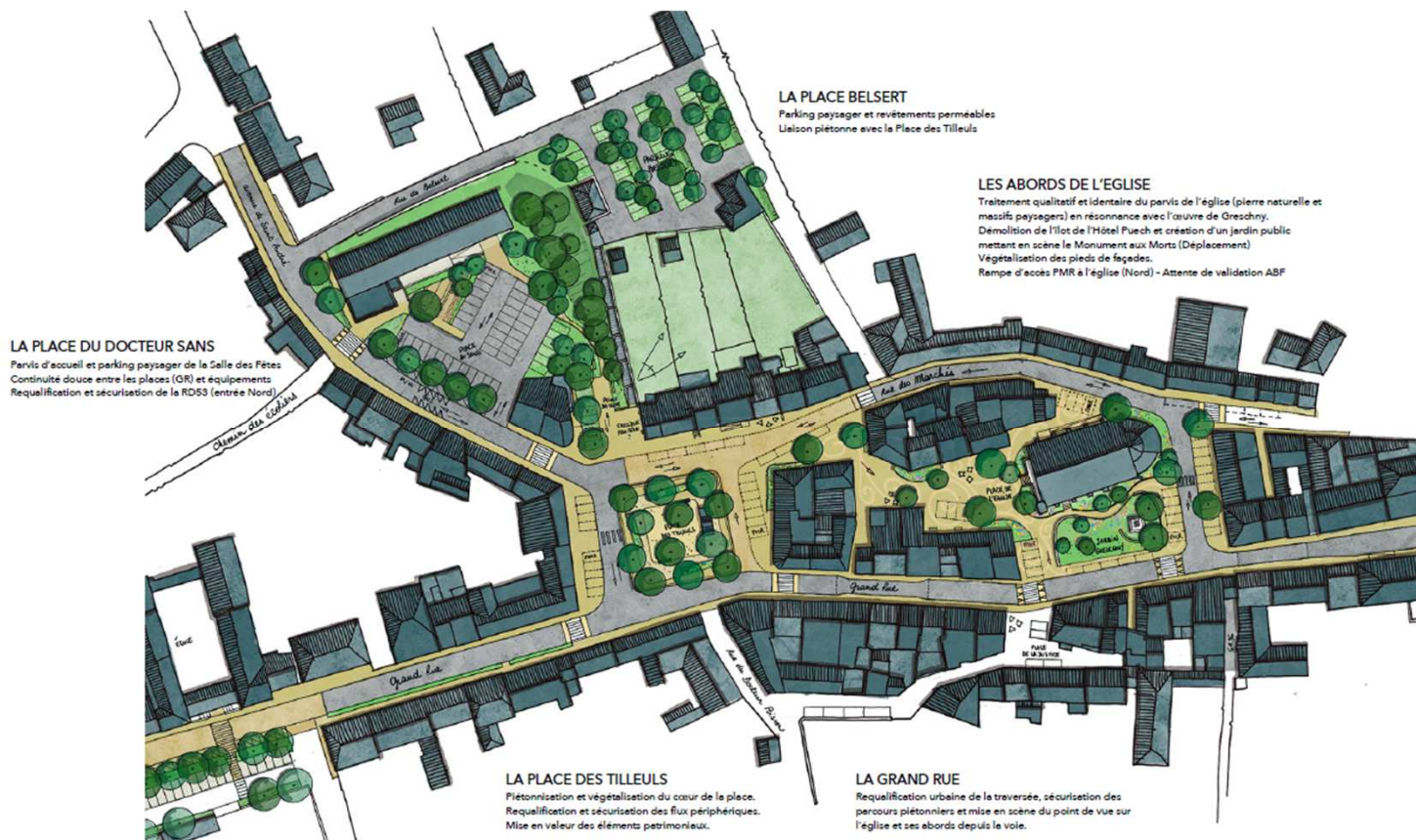
- Finance le déficit de l'opération

➤ Le CAUE aide les élus à définir des orientations d'aménagements et conseille de :

- recruter un Concepteur-Paysagiste comme maître d'œuvre
- planifier le réaménagement de l'ensemble des espaces publics du centre



- Fin 2021 : recrutement d'un maître d'œuvre : Concepteur – Paysagiste
- La commune commande une esquisse globale du centre - bourg



La maîtrise d'œuvre insiste sur l'intérêt de :

- créer des îlots de fraîcheurs
- de desimperméabiliser fortement les sols
- gérer les eaux de ruissellement (à-coup hydraulique sur la station d'épuration)



- La maîtrise d'œuvre organise une réunion de présentation du projet en présence de l'ensemble des partenaires, des gestionnaires de réseaux,
- Le projet répond aux nouvelles exigences des partenaires



Pouvons-nous désimperméabiliser
toutes nos places ?





Merci pour votre attention !